

MARCHÉS ET ACCORDS-CADRES

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT

A - Objet de l'acte d'engagement.

Ø Objet du marché ou de l'accord-cadre:

DAISU – 2026 – 04

L'ACQUISITION DE MOBILIER ADMINISTRATIF POUR LE RÉAMÉNAGEMENT
DU REZ DE CHAUSSEE DU BÂTIMENT COSINUS

Ø Cet acte d'engagement correspond :

- ☒ à l'ensemble du marché public ou de l'accord-cadre *(en cas de non allotissement)*.
☐ au lot n° de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes,

- ☒ CCP de DAISU – 2026 – 04 et ses annexes
☒ CCAG Fournitures Courantes et de Services - Arrêté du 30/03/2021

et conformément à leurs clauses,

- ☒ Le signataire
☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;
☐ engage la société sur la base de son offre ;
☒ aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations : *(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)*

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

- ☐ conjoint OU ☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

Ø Nom de l'établissement bancaire :

Ø Numéro de compte :

IBAN :

BIC :

B4 - Avance (article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique) :

Je renonce au bénéfice de l'avance :
(Cocher la case correspondante.)

OUI

☐

NON

☐

B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution du marché ou de l'accord cadre est de 12 mois à compter de :
(Cocher la case correspondante.)

☐ la date de notification du marché ou de l'accord-cadre ;

☐ la date de notification de l'ordre de service ;

☒ la date de début d'exécution prévue par le marché ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché ou l'accord cadre est reconductible :
(Cocher la case correspondante.)

☒

NON

☐

OUI

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions :
- Durée des reconductions :

C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (*article R.2142-23 ou article R. 23-42-12 du code de la commande publique*)
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- ☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

Ø Désignation de l'acheteur :

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
Rectorat de l'Académie de la Réunion
24 avenue Georges Brassens – CS 71003
97 743 Saint-Denis Cedex 9
Tél : 02.62.48.10.52
courriel : daisu.secretariat@ac-reunion.fr

Représentante du pouvoir adjudicateur (RPA) : Le recteur de la région académie de La Réunion

Ø Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :

Pour le recteur et par délégation, le Délégué Académique aux Infrastructures Scolaires et Universitaires : Jean-Claude FOCK-LAPP

Ø Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances) :

Jean-Claude FOCK-LAPP
Délégué Académique aux Infrastructures Scolaires et Universitaires
Rectorat de l'Académie de la Réunion
24 avenue Georges Brassens – CS 71003
97 743 Saint-Denis Cedex 9
Tél: 02.62.48.10.52
Courriel : daisu.secretariat@ac-reunion.fr

Ø Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Monsieur le directeur de la direction régionale des finances publiques de La Réunion
7, avenue A. Malraux
97705 St-Denis Messag Cedex 9

Ø Imputations budgétaires : BOP 214

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Saint-Denis, le

Signature

(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché ou l'accord-cadre)